

### 3.1 Bondex



Fig.3.1.1 : De gauche à droite : marais (ouest), une des gouilles nord et l'étang est

#### Description du site et des aménagements :

Le site des Bondex est un îlot boisé bordé de zones agricoles et par l'autoroute au nord. Les zones humides sont constituées de :

- Un marais (à l'ouest), environ 4000m<sup>2</sup>, régulé par une vanne.
- Un étang-marais (à l'est), environ 4000m<sup>2</sup>, régulé par une vanne.
- Une dizaine de petites gouilles au nord et à l'est.
- Un fossé central séparé en deux par le cheminement historique.

#### Données batrachologiques antérieures :

- Suivi de GREN (2004) : grenouilles rousses (~1000,) grenouilles agiles (faible population), tritons indéterminés présents en faible quantité.
- La présence antérieure de tritons alpestres et crêtés n'est pas répertoriée, mais l'espèce pourrait avoir été présente.

**Visites 2013** : 24/03/13, 13/04/13, 23/04/13 (N), 03/06/13 (N), 30/07/2013 et 24/08/13

#### Effectifs des espèces recensées :

Espèce	Effectif estimé	Remarques
Grenouille rousse	1000-1500	reproduction réussie (juvéniles métamorphosés), mais prédation importante des têtards.
Grenouille agile	0-10	Pas détectée en 2013, mais faibles populations historiquement présentes.
Crapaud commun	20-50	Nouvelle espèce détectée. Evolution à suivre.
Triton alpestre	-	Vraisemblablement absent, historiquement à vérifier.
Triton palmé	10-20	Présence historique importante, disparition progressive depuis la renaturation.
Triton crêté	-	Vraisemblablement absent, historiquement à vérifier.
Sonneur à ventre jaune	-	Vraisemblablement absent, présence au nord de l'autoroute à confirmer.
Crapaud calamite	-	Milieu non favorable.
Salamandre tachetée	-	Milieu non favorable.
Grenouille rieuse	0	L'assèchement et le faible niveau d'eau limite sa prolifération. Absence historique et bienvenue.

**Autres espèces rencontrées** : portée de 5 renardeaux.

**Discussion :**

- L'observation de tritons alpestres et crêtés sur le site (dans le fossé central) a été mentionnée en 2009, mais aucune donnée ne l'atteste formellement.
- La très faible population de tritons palmés est probablement due à une forte prédation par l'entomofaune aquatique abondante, et peut-être également due à la mortalité importante des individus lors des travaux.
- La population de grenouilles rousses semble stable (voire en augmentation), bien que concentrée presque exclusivement sur le marais ouest et un très faible nombre de têtards observé.
- Malgré l'année peu propice à l'observation du crapaud commun, une quinzaine d'adultes ont été comptés en 2013, ce qui en fait une nouvelle espèce pour le site.
- Aucun poisson ou altération évidente de la qualité de l'eau n'a été détectée, et l'absence d'accès pour le public évitera probablement le lâcher d'espèces exotiques.
- L'absence de grenouilles rieuses sur le site est une bonne surprise, et probablement due à la fois à l'assèchement périodique des marais, mais également à la barrière que forme l'autoroute au nord. La présence de cette espèce aux alentours du site n'est pas connue, mais les données sur la commune de Céligny sont très lacunaires.

**Connectivité :**

Aucun plan d'eau proche n'est connu au sud de l'autoroute, mais les cordons boisés du canal du Brassu (400m) et du canal du Mouli/Nant de Pry (1000m) peuvent servir de connexion avec les bois des Mouilles/Bourrellet et Machefer/Petit Bois au nord de l'autoroute. Les données concernant la commune de Céligny sont cependant très lacunaires.

**Mesures :**

- Créer des caches (tas de bois, résidus de fauche, zones buissonnantes) à proximité ou dans les plans d'eau. En particulier, laisser intact les arbres tombés au sol.
- Assurer l'assèchement annuel (hivernal).
- Aménager des passages sous l'autoroute (Brassu et Pry).
- Conserver/favoriser/recréer les connexions en direction des deux cours d'eau (haies et/ou dépressions humides).
- Retravailler les écoulements sous l'autoroute pour permettre une reconnexion des forêts au nord de celle-ci. Cette autoroute forme clairement une barrière au nord du site.

**Suivis complémentaires 2014 :**

- 1-2 visites au printemps pour détecter et estimer les populations de crapauds communs et de grenouilles agiles.

**Documents de référence :**

- « Plan de gestion » GREN (février 2005).
- « Fiche de suivi de mesure ponctuelle » GREN (avril 2011).